

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 25

Pouvoirs : 4

Votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-six, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de GOFFOZ Alain (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 18 juin 2026

PRESENTS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) GLATZ Jean-Pierre (CCVAI) LAFAURIE Lucie (CCVAI) MARIN Justine (CCVAI) MOREAU Olivier (CCVAI) LOCQUET Philippe (CCVAI) FAUSSURIER Martine (CCVAI) SIMON Guy (CCVAI) DALLERY Bernadette (CCVAI) SAPEY Eliane (CCVAI) VEILLAS Vincent (CCVAI) MIGNERY Stéphane (CCVAI) JUNET Yannick (CCVAI) DUBOST Marie-Paule (CCVAI) DALLIERE Julien (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) VAGINAY Ludovic (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

FOREST Jean-Michel (CCVAI)

POUVOIRS :

GUILLOT Lucien (CCVAI) représenté par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par GOFFOZ Alain (CCVAI) BLACHON Pierre (CCVAI) représenté par VEILLAS Vincent (CCVAI) LAVAL Benoît (CCVAI) représenté par GARDANT Josette (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

MATHELIN Sandra (CCVAI)

OBJET : Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)

Date de transmission de l'acte: 29/06/2026

Date de reception de l'AR: 29/06/2026

042-244200614-DE2026_2506_05-DE

AGEDI

Monsieur le Président rappelle que la commission d'appel d'offres (CAO) se réunit à chaque fois qu'un marché dépasse les seuils réglementaires du code des marchés formalisés.

Elle participe au choix des entreprises. Elle se compose du Président de la CCVAI et de 5 membres titulaires ainsi que 5 suppléants.

Vu le code de la commande publique ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1414-2 et L.1411-5 ;

Considérant que la commission est présidée par le président de la CCVAI ou de son représentant et que le conseil communautaire doit élire cinq membres titulaires et suppléants en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Après avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

Article 1 : DECIDE de créer une Commission d'Appel d'Offres pour la durée du mandat.

Article 2 : DE PROCLAMER les conseillers communautaires suivants élus membres de la commission d'appel d'offres

Membres

titulaires :

suppléants :

- Claude RAYMOND
- LELEU
- BOUTTET
- Michel FOREST
- CLEMENT

Membres

- Jean Pierre GLATZ
- Lucien GUILLOT
- Julien DALLIERE
- Pierre BLACHON
- Sandra MATHELIN

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A Saint-Germain Laval, le 25/06/2026

Le Président,
GOFFOZ Alain (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
MATHELIN Sandra (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 29/06/2026
et de la publication le : 29/06/2026
Le Président,



Date de transmission de l'acte: 29/06/2026
Date de reception de l'AR: 29/06/2026
042-244200614-DE2026_2506_05-DE
A G E D I